

National Trust
for Canada



Fiducie nationale
du Canada



CAHP | ACECP

Canadian Association of Heritage Professionals
Association canadienne d'experts-conseils en patrimoine



IHC • CPA

Indigenous Heritage Circle
Cercle du patrimoine autochtone

APPEL DE PRÉSENTATIONS

Conférence 2026 de la Fiducie nationale
(avec l'Association canadienne d'experts-conseils en patrimoine
et le Cercle du patrimoine autochtone)

AVENIRS du Patrimoine



22 au 24 octobre 2026 (Région de Waterloo [Ontario])

La conservation du patrimoine au Canada fait face à une « tempête parfaite » de pressions sociales et politiques. Les biens du patrimoine sont de plus en plus menacés par le développement en mode accéléré, la déréglementation et les besoins en logement. Pourtant, leur rôle vital pour l'identité et la résilience économique du Canada apparaît d'autant plus clairement à l'heure de la montée d'un nationalisme culturel. Par ailleurs, le secteur fait la promotion de la réconciliation, s'attaque aux inégalités et est à l'avant-garde dans l'action climatique.

Dans cette période de changement rapide, comment est-ce que le secteur du patrimoine peut façonner l'avenir du patrimoine matériel et immatériel du Canada? Comment est-ce que les changements sociaux et les nouvelles technologies transforment la conservation et la protection? Qu'est-ce que le leadership dans le domaine du patrimoine sera demain?

La plus grande rencontre d'apprentissage et de réseautage consacrée au patrimoine au Canada réunira plus de 500 professionnels, responsables de politiques, chefs de file de l'industrie, chercheurs, étudiants et bénévoles. Participez à cette dynamique conversation intersectorielle.

La conférence *Avenirs du patrimoine* combinera idées ambitieuses, études de cas pratiques et dialogue axé sur des solutions pour tracer la voie à suivre.

Nous sollicitons des propositions de présentations/séances sur les thèmes suivants :

1. Création de logements et réutilisation d'immeubles : Solutions du patrimoine pour augmenter la densité, accélérer le développement et réduire le carbone

La conservation du patrimoine, ce n'est pas empêcher le changement, c'est façonner un changement judicieux qui répond aux besoins réels de la communauté. Pourtant, dans le contexte polarisé d'aujourd'hui avec son sentiment d'urgence et sa détermination à construire des logements à tout prix, le patrimoine est souvent considéré comme un obstacle plutôt qu'un catalyseur.

Est-ce que le secteur peut reprendre la main et promouvoir des modèles probants de densification par la réutilisation et l'aménagement intercalaire? Est-ce qu'il peut aider à sortir le développement de son paradigme « extraire-fabriquer-jeter »?

Les sujets suivants pourraient être abordés :

- **Promotion d'une bonne densité dans des secteurs patrimoniaux** – Façons pratiques d'ajouter de la densité dans des quartiers, des centres-villes et des paysages culturels; application des critères « compatible, subordonné et distinct » des Normes et lignes directrices; positionnement du patrimoine comme une voix constructive dans le débat public.
- **Pragmatisme dans la conservation** – Quand il faut insister sur une réutilisation *in situ*, et quand un compromis est approprié; conservation de façades, déplacement d'immeubles et modèles émergents de réutilisation (p. ex., lieux de culte adaptés pour des logements ou un usage communautaire).
- **Abordabilité et embourgeoisement** – Politiques et études de cas de création de logements abordables et du « chaînon manquant » dans des contextes patrimoniaux tout en limitant les déplacements.
- **Simplification et investissement** – Réduction des obstacles liés aux processus, création d'incitatifs à la réutilisation adaptée, clarification des voies réglementaires et exploitation d'outils financiers innovateurs.
- **Économie circulaire et culture intrinsèque** – Conciliation de conservation et déconstruction, récupération de matériaux et principes d'économie circulaire pour préserver à la fois ressources et identité communautaire.

2. Relecture et réappropriation du patrimoine : Lieux, politiques et organisations du patrimoine

Il reste urgent d'élargir les perspectives du patrimoine pour reconnaître les contributions de populations, de cultures et de lieux sous-représentés. Pour des communautés historiquement marginalisées, préserver le patrimoine ne vise pas seulement le passé. C'est un processus pour découvrir, guérir et renouer. Sans un soutien persistant, leur patrimoine risque encore plus d'être perdu.

Comment est-ce que le secteur peut faire évoluer sa culture et remettre en cause des paradigmes enracinés – y compris en ce qui concerne qui définit ce qu’est le patrimoine et comment on le définit? Comment est-ce que les spécialistes du patrimoine, les bénévoles et les responsables de politiques peuvent favoriser une pratique plus inclusive en matière de conservation? Comment est-ce que des lieux du patrimoine peuvent être soutenus et réimaginés en période troublée?

Les sujets suivants pourraient être abordés :

- **Transformation de récits** – Dire la vérité et présenter des récits authentiques; présenter des histoires douloureuses et des lieux de conscience; amplifier des voix diversifiées; relier la revitalisation de langues et de cultures autochtones au territoire et à des lieux.
- **Mise en valeur de patrimoine sous-représenté** – Reconnaître, protéger et interpréter des histoires marginalisées; commémorer des lieux vidés de leur tissu patrimonial; réformer les politiques; promouvoir l’histoire orale et le partage de connaissances entre générations; exploiter l’IA pour augmenter l’accès à des archives numériques.
- **Intégration de systèmes de connaissance** – Pratiques exemplaires de dialogue avec les communautés autochtones; intégration de visions du monde, de protocoles et d’approches autochtones et non autochtones.
- **Paysages culturels et héritages de l’extraction** – Protéger les liens entre territoire, culture et identité; soutenir les valeurs matérielles et immatérielles dans les régions rurales et quartiers ethnoculturels; pallier les répercussions de l’extraction de ressources.
- **Organisations et lieux en évolution** – Accroître la diversité au sein du secteur; promouvoir la cogestion, la réciprocité et les bonnes relations; améliorer l’inclusion et l’accessibilité aux lieux et institutions du patrimoine.

3. Réoutiller le système du patrimoine : Politiques, codes et communautés dans une nouvelle ère

Le secteur canadien du patrimoine est un écosystème complexe. En font partie des ONG, des gardiens du savoir et des aînés, des professionnels, des comités municipaux, des promoteurs immobiliers et bien d’autres encore. Des lois, des règlements et des politiques déterminent ce qui est valorisé, permis et protégé. L’éducation, les modes de vie et les valeurs de la communauté protègent le patrimoine et les paysages culturels. Les systèmes de financement – gouvernements, prêteurs, assureurs – déterminent le risque et l’admissibilité à des fonds. Comment est-ce que ce système peut être remanié pour être durable, juste et équitable? Avons-nous les outils voulus pour réagir à une urgence climatique?

Les sujets suivants pourraient être abordés :

- **Transformation des systèmes de planification** – Actualiser les inventaires et les programmes pour refléter l’évolution des valeurs; bonifier le zonage et les outils pour le

patrimoine; prévoir des incitatifs à la réutilisation adaptée; contrer la démolition par la négligence; renforcer l'éducation en matière de planification du patrimoine.

- **Démystification et harmonisation du secteur** – Gérer les tensions entre reconnaissance du patrimoine et systèmes des assurances ou de l'immobilier; concilier les écarts au sein du secteur dans des contextes favorables à la croissance; évolution des démarches pour la défense du patrimoine.
- **Intégration de différentes visions du monde** – Intégrer les systèmes autochtones et non autochtones du patrimoine dans les lois, les politiques et la pratique; promouvoir des relations plus justes et équitables.
- **Lois, politiques et codes** – Moderniser les outils fédéraux et provinciaux-territoriaux; éliminer les obstacles à la réutilisation présents dans les codes du bâtiment et les régimes fiscaux.
- **Décarbonisation et adaptation climatique** – Tirer parti des émissions de carbone évitées et du carbone incorporé; aborder la conservation dans l'optique de l'ensemble du cycle de vie et de la réglementation environnementale; renforcer la résilience face au feu, à l'érosion et aux événements météorologiques extrêmes.
- **Soutien des organisations du patrimoine** – Stratégies innovatrices de financement, d'élargissement du public et de diversification; soutenir la participation de bénévoles dans des comités municipaux et des ONG.

4. Savoir-faire, technologie et enseignement : Exploiter des outils numériques, renforcer la connaissance du patrimoine et former la prochaine génération

La convergence entre savoir-faire traditionnels et outils numériques en pleine progression – y compris l'intelligence artificielle (IA) – est en voie de transformer la conservation du patrimoine. Elle améliorera l'efficacité, la capacité de visualisation et l'analyse de données. Pourtant, le Canada fait face à une crise dans la formation aux professions et métiers du patrimoine. Des programmes postsecondaires sont réduits ou fermés. Sans investissement renouvelé dans l'éducation et les compétences, le Canada risque de perdre la capacité de protéger, adapter et revitaliser ses lieux du patrimoine – et d'appuyer la résurgence culturelle autochtone.

Quel rôle est-ce que les nouvelles technologies devraient jouer dans la préservation? Comment pouvons-nous sauvegarder l'éducation en matière de patrimoine et faire en sorte que les connaissances soient transmises à la prochaine génération?

Les sujets suivants pourraient être abordés :

- **IA et conservation : Occasions à saisir et risques à gérer** – Intégrer l'IA et la modélisation des données du bâtiment (MDB), les données sur les matériaux et les dossiers historiques; évaluation de la condition d'un immeuble; analyse du code en vue d'une réutilisation adaptée; modélisation spatiale; amélioration et validation d'ensembles de données sur le patrimoine.

- **Jumeaux numériques et visualisation** – Utiliser des répliques numériques, des visites virtuelles et la réalité augmentée pour modéliser des scénarios de réutilisation, prédire les conditions d’entretien et rendre la conservation plus visible; interpréter le patrimoine à l’aide de l’IA.
- **Éducation et formation en matière de patrimoine** – Intégrer le patrimoine dans les programmes d’architecture, de génie, d’urbanisme, de métiers et d’histoire; renforcer et augmenter l’offre postsecondaire.
- **Récupération et préservation des connaissances** – Initiatives visant l’histoire orale et le partage de connaissances entre générations; utilisation responsable de l’IA pour consigner des traditions orales et des connaissances autochtones.
- **Augmentation de la main-d’œuvre du patrimoine** – Renforcer les métiers traditionnels et les capacités du secteur privé au Canada; appliquer les connaissances traditionnelles du bâtiment à une architecture résiliente contemporaine; cerner et pallier les lacunes en main-d’œuvre.

FORMATS DE LA PRÉSENTATION :

- **Présentation traditionnelle (15 minutes)** – Ces présentations reposeront sur des études de cas (nouvelles ou anciennes ayant fait l’objet d’une réévaluation rigoureuse) et sur des résultats de recherche qui présentent un aperçu, des principes et des solutions véritables que les autres peuvent mettre en application au sein de leurs communautés. Quelles ont été les questions soulevées par l’étude de cas et quelles leçons en avons-nous tirées?
- **Présentation éclair (7 minutes)** – Brève, efficace et percutante. Ces présentations inspirées de « Pecha Kucha » font ressortir les questions patrimoniales et offrent des leçons sous forme de séances dynamiques.
- **Présentation ou formation en profondeur (30 minutes)** – Ces présentations ou modules de formation sont plus approfondis ou techniques de nature. Il s’agit d’outiller les participants pour comprendre ou appliquer des pratiques ou des politiques, ou de les doter d’une connaissance approfondie sur un sujet, au-delà d’une sensibilisation générale. L’accent sera mis sur le « comment » d’un projet.
- **Séance traditionnelle ou non traditionnelle de conférence (90 minutes)** – Proposez une séance de conférence complète, y compris sous forme non traditionnelle : quatre présentations et un modérateur, table ronde, discussion-débat, atelier, action directe, représentation culturelle, etc.

VEUILLEZ JOINDRE À VOTRE DEMANDE :

- Titre de la présentation/séance proposée, format et un résumé (450 mots ou moins).
- Veuillez inclure au moins un objectif d’apprentissage pour une présentation afin de décrire clairement ce que les gens présents apprendront au cours de leur participation. Par exemple : « Analyser et interpréter une étude de cas pour examiner la façon dont la conservation du patrimoine contribue à revitaliser les quartiers et déplace les combats. »
- À quel (s) volet (s) de la conférence votre présentation/séance correspond-elle?

- Votre nom, vos coordonnées, une photo (pour le site web de la conférence), et une courte biographie (150 mots)
- Votre situation à titre d'étudiant, le cas échéant.

Pour encourager la participation de membres de la communauté et d'autres partenaires (de domaines autres que le secteur du patrimoine) qui participeront seulement à leur propre séance, les frais d'inscription pourraient être supprimés en consultation avec la Fiducie nationale.

La Fiducie nationale travaillera avec les présentateurs et s'efforcera de trouver des ressources à l'appui de leur participation. Si vous avez besoin de mesures particulières pour pouvoir participer à tout ou partie de cette conférence, ou si vous avez des suggestions pour y améliorer l'accessibilité, nous vous invitons à nous le faire savoir en adressant un courriel à conference@fiducienationalecanada.ca.

DATE LIMITE DE SOUMISSION : Le vendredi avril 3, 2026

L'avis d'acceptation des résumés sera envoyé d'ici la fin du mois de mai 2026. Les auteurs des résumés acceptés auront droit à un escompte sur le coût de participation à la conférence complète. Les étudiants présentateurs pourront s'inscrire gratuitement à la conférence.

Toutes les séances et présentations à la Conférence 2026 de la Fiducie nationale pourraient être filmées et diffusées en direct, et des images ou des vidéos pourraient y être prises. Pour participer à la conférence, les présentateurs devront consentir à la diffusion Web d'images et de vidéo sur le site Web de la Conférence 2026 de la Fiducie nationale, à leur diffusion ou leur archivage sur d'autres médias de la Fiducie nationale, de l'ACECP et du CPA, et à leur utilisation dans des outils promotionnels.

Pour soumettre votre proposition : rendez-vous sur [la page de soumission des résumés Avenirs du patrimoine](#). [Veuillez noter le bouton français-anglais dans le coin supérieur droit.]

Pour plus d'informations : conference@fiducienationalecanada.ca